

Réunion collective 3^e primaire

8 septembre 2021

1) L'horaire

Chaque jour, les cours commencent à **8 h 20**. Il est essentiel d'être ponctuel tout au long de l'année. Effectivement, les journées sont ritualisées et l'accueil du matin est essentiel au bon déroulement du reste de la journée. Il est donc primordial que votre enfant soit présent dès le début de la journée dans de bonnes conditions. En cas de retard, veuillez passer par le secrétariat.

Chaque semaine, vos enfants auront :

- 1 heure d'éducation physique avec Monsieur Hervé
- 2 heures de cours philosophiques (religion catholique, religion islamique ou morale avec respectivement Monsieur Christophe, Monsieur Bilal et Madame Carine).
- 3 heures de néerlandais avec Madame Julie
- 1 heure de natation obligatoire (par quinzaine)
- Voici leur horaire :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 20 – 9 h 10				Néerlandais	
9 h 10 – 10 h					
10 h – 10 h 20	Récréation				
10 h 20 – 11 h 10	Religions et morale + remédiation	Piscine (1sem/2)	+ Mme Carine	Gymnastique	+ Mme Carine
11 h 10 – 12 h				Bibliothèque (1 sem/2)	
12 h – 13 h 30	Temps de midi			Temps de midi	
13 h 30 – 14 h 10	Néerlandais	Ateliers 8-10			
14 h 10 – 15 h 15					
15 h 15 – 16 h	Étude (Mme Vera)	Étude		Étude	

Remarques : Le mercredi, la journée se termine à 12 h et le vendredi à 15 h 15.

Une étude est organisée de 15h15 à 16h pour tous les enfants. La présence de votre enfant n'est pas obligatoire a priori. Mais, le titulaire peut exiger la présence de l'enfant, si le suivi du travail journalier n'est pas adapté.

2) La garderie

La garderie est ouverte après les heures de cours et jusqu'à **18 h**. Seuls les enfants, dont les deux parents travaillants, y ont accès (une attestation peut être demandée).

Il est obligatoire de contacter la garderie si la reprise de votre enfant a lieu après 17 h 50. S'il y a un changement des habitudes (heures ou personnes) ou un empêchement, il faut impérativement téléphoner à la garderie.

Le numéro de la garderie 0485/17.40.33

3) Les absences

Les justificatifs d'absence, écrits par vos soins, ne peuvent couvrir que maximum 3 jours consécutifs. Après 4 justificatifs, toute absence devra être couverte par un certificat médical.

Les justificatifs d'absence doivent être inscrits sur des feuilles séparées (pas dans le journal de classe) avec la/les dates d'absence, la justification de l'absence et une signature.

Toute absence devra être couverte soit par un justificatif signé soit par une attestation médicale. Chaque motif, chaque certificat médical doit être rendu dès le premier jour du retour de votre enfant à l'école.

Les activités sportives sont obligatoires. Dans le cas où votre enfant ne pourrait pas y assister, veuillez justifier toutes dispenses par écrit.

4) Le matériel

Veillez à ce que votre enfant reste en ordre de matériel. Cette année, votre enfant va apprendre à s'organiser, à devenir autonome avec son matériel personnel. Mais, cela reste un apprentissage. Donc, il est important de l'aider quotidiennement à revoir le matériel dont il dispose et celui dont il a besoin pour pouvoir bien travailler. Une partie du matériel des enfants restera à l'école. Seules quelques affaires voyagent de la maison à l'école.

Ce qui doit toujours être dans le cartable :

- Le journal de classe (à signer chaque soir)
- La farde du travail en cours (comprenant la farde d'avis)
- La trousse de travail en ordre (profitez de chaque weekend pour la mettre en ordre !)
- Les deux cahiers de synthèses (français et mathématiques)

La farde d'évaluations et le cahier de dictées seront à corriger et à signer dès la remise de l'évaluation et à rendre pour le lendemain.

5) Le poids du cartable

En troisième primaire, les enfants apprennent à devenir autonomes. La gestion du matériel s'acquiert avec le temps. Il sera sûrement nécessaire de les aider à alléger leur cartable en rangeant en classe le matériel non indispensable. Les fardes du travail en cours sont vidées après la réception de chaque bulletin.

6) Le bien-être en classe

Les enfants doivent se sentir confortables et à leur place en classe (que ce soit physiquement et émotionnellement). C'est pourquoi, tout d'abord, une boîte de gestion des émotions est mise en place afin d'alléger les chagrins, les colères, les excitations et les conflits. Mais aussi, votre enfant a le droit de se mettre à l'aise en classe, porter des chaussons, utiliser un coussin...

Le droit à l'erreur est primordial. Les enfants ont le droit de se tromper. C'est d'ailleurs une chance de remarquer ses erreurs afin d'en apprendre davantage.

7) La différenciation

Cette année, vos enfants bénéficieront de plusieurs heures « d'aide » accompagnée de Mme Carine. Nous travaillerons, soit en demi-groupe classe, soit en groupe classe, en fonction des apprentissages proposés pour différencier et adapter un maximum les apprentissages aux besoins des enfants. Les lundis, les enfants bénéficieront d'un temps de remédiation sur inscription durant la semaine précédente. Ce moment aura lieu durant les heures de religions et morale.

Je suis en contacts fréquents avec les logopèdes de l'école afin d'être tenue au courant des évolutions et besoins de vos enfants. Dans le cas où des adaptations sont à prévoir en classe, je ferai au mieux pour rendre cela possible.

8) Les règles de classe

Les règles de classe sont citées ci-dessous. Lorsqu'une règle n'est pas respectée, il y a une sanction. Cette sanction se doit d'être réflexive et réparatrice pour que l'enfant ne reproduise plus les mêmes erreurs.

- Je ne fais pas mal, ni avec les gestes ni avec les mots ; Tolérance 0 pour la violence !
- *En cas de paroles blessantes, l'enfant sera amené à reformuler gentiment ce qu'il a voulu exprimer.*
- *En cas de violence physique, l'enfant sera amené à effectuer un travail de réflexion écrit et proposer une réparation. Le soir même, votre enfant vous présentera une fiche réflexive. Il est important de reprendre avec lui les différents points présents sur la fiche et réfléchir avec lui sur son comportement puis rendre la fiche signée. Vous pouvez toujours y laisser un commentaire.*
- *Votre enfant obtiendra une croix dans son journal de classe. Au bout de cinq croix, il sera en retenue.*

- Je respecte le feu (rouge : être dans le silence, orange : chuchoter, vert : demander la parole pour parler à haute voix) ;

Pour permettre à chaque enfant d'apprendre dans de bonnes conditions, cette règle est essentielle. Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à :

1. *Reformuler ce qui a été dit et veiller à faire un effort ;*
2. *Faire un travail de réflexion écrit et proposer une réparation ;*
3. *Obtenir une croix dans son journal de classe. Au bout de cinq croix, il sera en retenue.*

- Je veille à ma sécurité et à celles des autres ;

Cette règle englobe tous les comportements qui peuvent être dangereux en classe. C'est-à-dire : jouer avec ses ciseaux, sauter sur les ballons, courir en classe...

Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à :

1. *Veiller à se protéger la prochaine fois ;*
2. *Ne plus disposer du droit d'accéder aux activités ou au matériel qui pourrait le mettre en danger en cas de mauvaise utilisation jusqu'au changement de son comportement.*

- Je prends soin de mon matériel et de celui des autres ;

Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à :

1. *Remplacer le matériel abîmé ;*
2. *Ne plus pouvoir emprunter le matériel de la classe ou de ses camarades jusqu'au changement de son comportement.*

- Je fais de mon mieux ;

Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à recommencer son travail en étant investi et concentré.

- Je rends mes devoirs en respectant les échéances et j'étudie mes leçons. ;

Si un enfant ne la respecte pas, il sera amené à :

1. *Rendre son devoir le lendemain ;*
2. *Faire son devoir pendant la récréation ;*
3. *Au bout de la cinquième fois, obtenir une croix dans le journal de classe. Au bout de cinq croix, il sera en retenue.*

9) Le journal de classe

Le journal de classe doit toujours être dans le cartable. Il doit être signé chaque soir. Chaque parent doit vérifier avec son enfant le travail qui a été fait et celui qui reste encore à faire.

Nous inscrivons ce qu'il y a à faire dans le journal de classe. C'est toujours écrit pour le jour où il faut rendre le travail. Si le lundi, il y a un devoir à faire pour le mercredi. Le devoir sera inscrit dans la case du mercredi.

Le journal de classe est un outil de communication. Vous pouvez y inscrire des remarques, des questions, une demande pour un entretien individuel, j'y répondrai avec plaisir. Avertissez votre enfant que vous y avez inscrit un mot. Je communiquerai également via ce biais.

Pour les demandes plus urgentes, vous pouvez également me contacter via mon adresse mail : gwennaelle26@hotmail.com. Je vous demanderai de vous limiter à ces deux moyens de communication.

10) Les entretiens individuels

Dans le cas où vous désirez me rencontrer pour un entretien individuel. Je suis disponible quotidiennement entre 8 h - 8 h 20. N'hésitez pas à demander un rendez-vous via le journal de classe, si vous avez des questions, des craintes sur l'acquisition des apprentissages, des angoisses sur l'évolution des enfants ou si vous avez tout simplement besoin d'en savoir plus.

11) Les avis

Les avis distribués sont très importants. Veuillez prendre le temps de les lire attentivement, de prendre note des informations importantes et lorsque cela est nécessaire de répondre rapidement.

12) Les devoirs

Les devoirs seront distribués au jour le jour. Ils seront à rendre en fonction des dates inscrites dans le journal de classe. Les devoirs seront corrigés en classe pour veiller à répondre aux questions des enfants.

Si votre enfant est en difficulté lors de la réalisation de ce devoir, vous pouvez l'aider, le guider. Mais veillez à le laisser travailler en autonomie ! Il peut rester des erreurs dans les devoirs. Si vous voulez corriger le devoir de votre enfant, faites-le au crayon et laissez des traces de la correction. Selon moi, les parents doivent « uniquement » guider leurs enfants en expliquant les consignes, si nécessaire. Une chose est certaine, rien ne sert de s'énerver, car, votre enfant pourra poser ses questions ou s'inscrire en remédiation dès le lendemain. Par contre, **il doit avoir essayé** en faisant de son mieux.

Les leçons seront précisées à l'avance pour organiser leur étude (dictées, étude de synthèses,)

Les travaux inachevés seront à terminer le mercredi après-midi et/ou le weekend.

Le cahier d'apprentissage est un outil intéressant permettant aux enfants de représenter leurs apprentissages. Ils seront amenés à réaliser une carte mentale avec tout ce qu'ils savent à propos d'une découverte récente. Ça leur permet de structurer leurs pensées et c'est un indicateur de ce qu'ils ont compris ou non.

Les enfants ont la possibilité de s'inscrire au quoi de neuf chaque lundi. Celui-ci est un moment de partage qui offre un temps de parole à chaque enfant qui en a besoin. C'est l'occasion de partager un souvenir, un projet, une visite, une recette, une émotion, et bien d'autres choses.

Les mots de la dictée sont distribués en fin de semaine et l'évaluation a lieu chaque mardi. Le mode d'évaluation n'est pas indiqué à l'avance. En fonction des mots et de la compétence travaillée, les enfants auront une dictée de mots, une dictée de phrases ou une dictée négociée. Si vous disposez d'un Eurêka ou d'un dictionnaire, n'hésitez pas à le fournir à votre enfant.

13) Les évaluations et les bulletins

Des évaluations formatives seront faites régulièrement. Quatre bulletins auront lieu durant l'année scolaire.

Le 1^{er} bulletin sera donné suite à une réunion des parents individuelle du 25/10 au 29/10.

Le 2^e bulletin sera distribué entre le 17/01 et le 21/01.

Le 3^e bulletin sera distribué entre le 28/03 et le 1/04

Le 4^e bulletin sera donné suite à une réunion des parents individuelle du 27/06 au 30/06.

Remarques : des réunions individuelles peuvent être programmées en cas de nécessité tout au long de l'année scolaire.

14) Les ateliers 8-10.

Les enfants travailleront en cycle durant les mardis après-midi. Sur le mois, deux séances seront destinées aux préparations d'un chef-d'œuvre (un gros exposé demandant le développement de diverses compétences). Une autre séance sera destinée à vivre un atelier nature, accompagné de Mme Marine, mais aussi un atelier d'art, sûrement en collaboration avec le musée Félix de Boeck.

Les ateliers « nature » ne seront pas annulés en cas de pluie ou de neige. Nous désirons faire découvrir la nature dans son état brut, même si nous adapterons évidemment les sorties à la situation climatique. Veuillez prévoir une tenue adaptée à la météo de la tête au pied pour que vos enfants puissent profiter des sorties. Celles-ci auront lieu les 22/09, 20/10, 24,11 et 22/12 pour l'année 2021. Seuls les tempêtes et les orages annuleront les sorties pour la sécurité des enfants.

15) Une école zéro déchet et l'alimentation saine

Depuis plusieurs années, nous nous dirigeons vers une gestion consciente et réfléchie des déchets. Veuillez continuer à privilégier les boîtes à tartines et les gourdes aux bouteilles d'eau et aux papiers d'emballage des collations... Ces déchets ne pourront pas être jetés dans les poubelles de l'école et resteront dans le sac de votre enfant. Les berlingots et le papier aluminium sont interdits. Les bouteilles d'eau sont autorisées à condition d'être nominées. Merci de continuer à protéger notre si belle planète.

De plus, nous veillons au bien-être alimentaire de vos enfants, c'est pourquoi nous vous demandons de donner à vos enfants des collations saines.

16) Les anniversaires en classe

Nous pouvons fêter les anniversaires en classe, aucune restriction sanitaire n'est signalée pour le moment. Merci de m'informer, à l'avance, si vous désirez apporter le nécessaire pour fêter l'anniversaire de votre enfant en classe.

17) Les classes de dépaysement

Durant cette année scolaire, votre enfant aura la chance de partir en classe verte (classe sportive) à Eupen durant une semaine. Ce voyage aura lieu du 16 mai au 20 mai 2021. Vous obtiendrez toutes les informations nécessaires en temps et en heure pour la meilleure organisation de ce voyage, en tenant compte de la situation sanitaire du moment.

18) Le comité des parents

Dans l'école, nous disposons d'un super comité des parents qui sont en charge de différents projets dans l'école. N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour embellir encore plus notre si belle école et proposer vos projets. Vous pouvez les retrouver sur Facebook : [Comité Parents école Drogenbos — FR](#)

19) Dates des évènements importants.

Le Marché de Noël aura lieu vendredi 17 décembre 2021.

La fête d'école aura lieu le samedi 14 mai 2022.

Je vous souhaite une merveilleuse rentrée,

Madame Gwennaëlle